

CAF et le barreau de Draguignan au sou- ffrage des victimes de violences conjugales

de Toulon, les victimes de violences conjugales du ressort du tribunal judiciaire de Draguignan seront désormais prises en charge sous leur avocat. « Grâce à une ouverture en urgence des droits auxquelles elles peuvent prétendre, les victimes pourront se reloger le plus rapidement possible, détaille Julien Orlandini, directeur de la CAF du Var. Mais cette aide n'est pas la seule. Nous pouvons nous adapter aux situations de vie, en meublant par exemple un logement. Nous cherchons à respecter l'égalité de service, mais aussi l'équité, avec un soutien correspondant au besoin particulier de la personne. »

Cette interaction entre la CAF et les avocats, « inédite en France », réjouit Me Isabelle Colombani, à l'origine belle Colombani, à l'origine de la mise en place en avril d'un numéro vert pour venir en aide aux victimes de violences intra-familiales



Stylo en main, le directeur de la CAF du Var, Julien Orlandini a signé un protocole liant l'organisme d'aide sociale et familiale et l'ordre des avocats du barreau de Draguignan, représenté par Me Isabelle Colombani et le bâtonnier Philippe Barthélémy. (Photo V. W.)

depuis je pour ob-
sont plus
**Les con-
bientôt!**
Grâce à c
et le barr
espèrent
l'orientat
rapide de
dans le c
ces de pr
Aussi pré
le bâton
compte l
bon chen
vais cont
président
de comm
s'il est pa
des locau
victimes,
gales. No
cadre le
ble. »